

Département de Saône-et-Loire
COMMUNE DE LA CLAYETTE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2025/16

Séance du 14 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze du mois d'avril à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian LAVENIR, Maire.

Date de convocation : 28 mars 2025	Présents : LAVENIR Christian, LE CLOIREC Alain, LABONNE NOLLET Laurie, BERDAGUE Patrick, MORIN DESMURS Michèle, DESCHARNE Samuel, PLATHEY Pierre, BUSSEUIL Georges, CLEMENT Nathalie, DELANGLE Sylvain, BENCADI Karim, MUNCH Armelle, MARTINOT Noémie, LAROCHE Daniel, MATHIEUX Marc.
Nombre de Membres en exercice : 19	
Nombre de Membres présents : 15	
Nombre de suffrages exprimés : 17	
Votes Pour : 17	Procurations : MATHUS Véronique a donné pouvoir à Nathalie CLEMENT, BOUCLIER Florence a donné pouvoir à Michèle MORIN-DESMURS.
Vote Contre : 0	
Abstentions : 0	Absents/excusés : CLEMENT Pascal, DELANGLE Sylvie

Le secrétariat a été assuré par : Patrick BERDAGUE

Objet : Vote du budget principal 2025

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la proposition de budget 2025 établie par la commission finances.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide d'adopter le budget primitif du budget communal 2025 tel que présenté ci-dessous :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		3 051 421,34 €
011.	Charges à caractère général	1 788 563,30 €
012.	Charges de personnel et frais assimilés	878 400,00 €
014.	Atténuations de produits	3 500,00 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 286,80 €
65.	Autres charges de gestion courante	254 898,67 €
66.	Charges financières	27 005,37 €
67.	Charges exceptionnelles	0,00 €
68.	Dotations aux provisions semi-budgétaires	0,00 €
023.	Virement à la section d'investissement	18 767,20 €

D2025/58



RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
		3 051 421,34 €
002.	Résultat d'exploitation reporté	982 771,89 €
013.	Atténuations de charges	41 000,00 €
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €
70.	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	60 300,00 €
73.	Impôts et taxes	522 176,00 €
731.	Impositions directes	716 106,00 €
74.	Dotations, subventions et participations	562 907,48 €
75.	Autres produits de gestion courante	162 002,00 €
76.	Produits financiers	0,00 €
77.	Produits exceptionnels	0,00 €
78.	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4 157,97 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
		1 210 414,13 €
001.	solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	199 526,00 €
20	Immobilisations incorporelles	37 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	281 500,00 €
23	Immobilisations en cours	692 388,13 €
192 (ordre)	plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
		1 210 414,13 €
001.	solde d'exécution de la section d'investissement reporté	87 168,24 €
021.	Virement de la section d'exploitation	18 767,20 €
024.	Produits des cessions des immobilisations (recettes)	0,00 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre section	80 286,80 €
10.	Dotations, fonds divers et réserves	92 349,89 €
13.	Subventions d'investissement	931 142,00 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	700,00 €
21.	Immobilisations corporelles	0,00 €

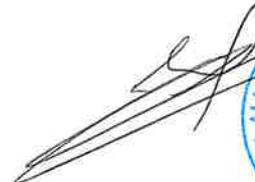
Acte télétransmis au contrôle de légalité le

..... 15/04/2025

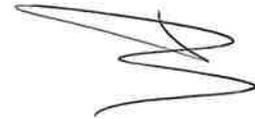
Acte contresigné le

Le Maire, C. LAVENIR

Le Maire, C. LAVENIR




Le/La secrétaire de séance,



Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le



ID : 071-217101336-20250414-D2025_16-DE